

# L'ENNEVELINOISE

Siège social : 30 rue verte 59710 Ennevelin

Site internet : <http://ennevelinoise.wifeo.com/>

## Compte rendu de l'assemblée générale du dimanche 18 janvier 2026

Les pêcheurs sont venus nombreux pour assister à l'assemblée générale ce dimanche 18 janvier 2026 dans la salle des fêtes de la commune, de 9h00 à 10h00 ils ont pu renouveler leurs cartes, près de 70 cartes l'ont été.

En présence de Mr Michel Dupont maire d'ENNEVELIN, de Emmanuelle Aumard conseillère municipale chargée des associations de la commune, Xavier Girard et Anne Damie, l'assemblée générale a été déclarée ouverte et après quelques instants de recueillement à la mémoire des membres qui nous ont quittés dernièrement le président a présenté ses vœux à tous les présents de cette assemblée générale.

Le président a remercié Mr Dupont pour son accompagnement et la prise en charge des demandes de l'association pendant les 2 mandats municipaux écoulés et a souhaité que cela puisse continuer comme auparavant avec les nouveaux élus.

Mr le maire a pris la parole et a fait part de sa satisfaction de la bonne collaboration entre la commune et la société de pêche en précisant que même à la retraite il serait toujours à ses côtés en cas de besoin.

Mr Xavier Girard qui se présente aux prochaines élections municipales a aussi pris la parole pour nous rassurer quand à la succession de Mr Dupont et nous dire que rien de changerait à l'avenir.

### 1) Information Bureau :

Conformément aux statuts de l'association le conseil d'administration a été présenté à l'assemblée suite aux départs de 3 membres, Bruno SURGEON et Jacques SANSSE (démission) et Jean Michel DEPREZ (déménagement dans le Gars), le président a remercié ces 3 membres pour leur engagement pendant les années passées dans le conseil d'administration :

Président : Jean Michel LEDENT

Vice-président : Michel VILLAIN

Trésorier : Alain DEBEUNE

Trésorier adjoint : Ludovic LEDENT

Secrétaire : Jonathan DIERENDONCK

Autres membres du conseil d'administrations : André CRAMBLIN, Patrick TERRACHE, Christophe FOUTRY, Mickaël DEVOS.

## 2) Règlement 2026 :

Le règlement 2026 a été présenté aux sociétaires et il n'y a pas de changement par rapport à celui de 2025, a rappeler que tous les parrainages seront validés ou non par le conseil d'administration et que pellet ou tout autre dérivé du pellet comme la patte utilisée pour pêcher la carpe reste interdit.

Il a été demandé aussi aux pêcheurs d'utiliser 2 bourriches, 1 pour les petits poisson et 1 pour les gros poissons (sauf carpes), Il a été demandé aussi de ne pas utiliser des chiffons pour décrocher les poissons et de ne pas les déposer dans l'herbe ou par terre avant la remise à l'eau ou en bourriche.

En 2026 la pêche reste ouverte toute l'année à condition d'avoir renouvelé sa carte.

## Point sur le retrait des carpes :

Un rappel a été fait sur le retrait des carpes de 2022, 46 carpes avait été retirées pour un poids total de 362Kg soit une moyenne de 7.8kg environ.

Un nouveau retrait de carpes pourrait être fait si cela s'avère nécessaire pendant la saison de pêche, les dates seront décidées par le comité et communiquées aux pêcheurs qui souhaitent participer, ces journées de pêche seront organisées les week-ends du samedi matin au dimanche soir, nuit comprise.

## 3) Bilan financier

Le bilan financier de 2025 ainsi que celui de 2023 et 2024 (pour rappel) ont été présentés à l'assemblée.

### Bilan 2023

	Recettes	Dépenses	Résultat
Assurance		162,78	
Bureau	1948.65	24131.30	
Cartes de pêche	6317.00		
Invitations	230,00		
Concours	6678.29	7685.59	
Etang		415.86	
Etang cormorans		47.72	
Frais Banque		120.85	
Rempoissonnement		4061.75	
Investissement		324.85	
Mécénat	100.00		
	<b>15273.94</b>	<b>14980.70</b>	<b>293.24</b>
<b>Don Téléthon</b>		<b>1320.00€</b>	

### Bilan 2024

	Recettes	Dépenses	Résultat
Assurance		164.33	
Bureau	1968.24	2140.91	
Cartes de pêche	6870,00		
Invitations	135,00		
Concours	6652.13	8003.09	

Etang		869.22	
Container		144.76	
Frais Banque	79.09	86.28	
Rempoissonnement	3593.27	5965.70	
Investissement			
Mécénat	100,00		
<b>Don Téléthon</b>		<b>1400,00</b>	
	<b>20797.73</b>	<b>18774.29</b>	<b>2023.44</b>

## Bilan 2025

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Résultat</b>
Assurance		168,00	
Bureau	1880,88	2103,69	
Cartes de pêche	7025,00	76,80	
Invitations	165,00		
Concours	5799,00	6909,91	
Container			
Etang	303,29	886,74	
Frais Banque	83,19	83,19	
Rempoissonnement		7040,81	
Investissement			
Mécénat	100,00		
Téléthon			
	<b>15356,36</b>	<b>17269,14</b>	<b>-1912,78</b>
<b>Don Téléthon</b>		<b>1500.00</b>	

Le bilan 2025 fait apparaître un résultat négatif de -1912.78€ mais cela à cause de la livraison en 2025 des brèmes qui devaient l'être en 2024, il faut rappeler que le bilan 2024 était positif de 2023.44€ justement à cause de cette non livraison.

Aucune question ni remarque n'a été faite suite à ces explications, le bilan a été validé par l'assemblée.

## Les cartes 2026 :

Le prix des cartes est en augmentation par rapport à 2025 soit 55€ pour les cartes adultes, pas de changement pour les autres, soit 25€ pour les cartes jeunes 13-18ans et féminines et reste inchangé 10€ pour les jeunes moins de 13 ans, les invitations passent elles de 5€ à 7€.

Cette augmentation est liée au prix du poissons qui a augmenté de près de 15% en moyenne.

Le président rappelle que l'association de pêche s'est dotée d'une assurance responsabilité civile auprès du Crédit Mutuel depuis le 1<sup>er</sup> mars 2014, cette assurance couvre l'association en cas de dégâts occasionnés à une tierce personne lors de l'organisation de manifestations.

Pour la vente des cartes de pêche elle sera organisée à l'étang, une permanence sera tenue chaque samedi matin de 9h30 à 11h30 jusque fin mars 2026.

#### **Rempoissonnement :**

Ci-dessous le tableau des rempoissonnements depuis 2012

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Carassins en kg				103		132	153	142	110	220	0	0	0	0
Brochets en kg	19	5	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0
Gardons en kg	200	330	315	627	510	430	613	321	633	604	935	649	353	600
Tanches en kg	70	30	52	101	100	201	0	101	100	0	120	50	0	150
Carpes en kg	20	0	25	25	29	21	0	0	0	0	0	0	0	0
Brêmes en kg			210	0	200	280	261	55	0	203	0	0	0	400
Goujons en kg					0	0	0	12	0	0	0	0	0	0
Carpes amour en kg														
	<b>309</b>	<b>365</b>	<b>602</b>	<b>856</b>	<b>839</b>	<b>1074</b>	<b>1027</b>	<b>631</b>	<b>843</b>	<b>1027</b>	<b>948</b>	<b>700</b>	<b>350</b>	<b>1150</b>

Le rempoissonnement a été fait par la pisciculture le 16 avril 2025 pour les 400kg de brêmes et 50 kg de tanches et le 21 novembre 2025 avec 600kg de gardons et 100kg de tanches

#### **4) Qualité de l'eau :**

Aucun dysfonctionnement sur la qualité de l'eau du fait que la nappe phréatique qui a amené beaucoup d'eau en 2025 lié à la pression de l'eau dans la nappe.

#### **5) Concours 2026 :**

Pour faire suite à 2025 il a été reconduit les 2 groupes A et B pour les concours en individuel et vétérans de manière à mieux répartir les récompenses, le classement des pêcheurs a été mis à jour.

Les nouveaux pêcheurs arrivant dans l'association débuteront dans le groupe B.

Pour 2026 un contrôle sera fait à chaque concours par 2 pêcheurs habitués aux concours dont un membre du comité, cela afin de faire respecter le règlement des concours en terme de longueur de ligne et

quantité d'amorce ou de fouillis autorisé soit pour les cannes : 15m du talon de la canne jusqu'à l'hameçon (canne de 11.5m et ligne de 3.5m). Pour l'amorce 1kg d'amorce sèche ou 5 litres mouillée, le pellet reste interdit même dans l'amorce.

Il sera aussi demandé aux pêcheurs lors des concours d'utiliser 2 bourriches, une pour le petit poisson et une autre pour les plus gros poissons.

Les remises de récompenses ont lieu après la proclamation des résultats les cartes cadeau sont distribuées uniquement aux pêcheurs présents.

Pour permettre de récompenser tous les participants et compte tenu de l'augmentation des denrées alimentaires (en moyenne 25% entre 2022 et 2025), la mise pour les concours passe de 15 à 20€ pour 2026.

## 6) Travaux

L'historique des travaux réalisés en 2025 a été fait avec :

- Nettoyage des abords de l'étang.
- Etalement de cailloux autour des berges.
- Renforcement du sol autour des containers pour éviter les nuisibles.
- Rangement dans le container.
- Traitement de l'eau de l'étang et épandage de chaux.
- Taille des arbres autour de l'étang.
- Mise en place de rubalise et de filet de protection pour les cormorans.
- Piégeage toute l'année pour éviter la détérioration des frayères et des berges.

Pour 2026 il est prévu de nouveau la plantation de nénuphars et autres plantes aquatiques dans les frayères ainsi que la mise en place de panneaux grillagés autour de celles-ci. Il est aussi prévu de repeindre les containers.

## Calendrier 2025

Le calendrier 2026 ci-dessous a été présenté aux pêcheurs.

- |   |   |
|---|---|
| - Samedi 28 mars 2026 :                                 | Concours sociétaires en individuel              |
| - Samedi 25 avril 2026 :                                | Concours sociétaires à l'américaine             |
| - Samedi 16 mai 2026 :                                  | Concours à vétérans                             |
| - Samedi 27 juin 2026 :                                 | Concours carpe                                  |
| - Samedi 29 août 2026 :                                 | Concours carpe                                  |
| - Samedi 5 septembre 2026 :                             | Concours sociétaires en individuel              |
| - Samedi 26 septembre 2026 :                            | Concours sociétaire à l'américaine              |
| - Sam 3 octobre et Dim 4 octobre 2026 :<br>le 4 octobre | Parties de pêche au profit du téléthon concours |

Le président a ensuite répondu aux questions posées :

- Il y a peu de reproduction piscicole dans l'étang, pourquoi ?

*La réponse est que la population de gros poissons fait que l'alevinage est probablement détruit par les gros poissons et c'est pour cette raison que des frayères seront créées en 2026 et que dans la frayère au bout de l'étang on commence à voir un peu d'alevinage.*

- Possibilité de pêcher des gros poissons à la pâte.

*Pas question d'utiliser de la pâte à base de pellet puisque celui-ci est interdit depuis quelques années.*

- Est-il possible d'organiser une brocante de pêche en 2026 ?

*Cette idée a été retenue et une brocante sera organisée dans le courant de l'année.*

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale a été clôturée et le pot de l'amitié a été servi aux présents.

Jean Michel LEDENT

Président de l'Ennevelinoise